



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

DISCOURS

Vœux 2012 de la FNTR

Jean-Christophe Pic
Président de la FNTR

2012 : l'année des choix

Mercredi 11 janvier 2012 – 12h30



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les Directeurs,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

A tous et à toutes, nous souhaitons une bonne et heureuse année. Que 2012 puisse vous apporter le meilleur pour vous et pour vos proches. Nous sommes heureux de pouvoir vous accueillir nombreux dans ce lieu plein de charme pour ce moment traditionnel de convivialité et d'échanges.

Monsieur le Ministre, en dépit d'un agenda fort chargé, vous nous faites l'honneur et l'amitié d'être une nouvelle fois à nos côtés. Nous y voyons un signe de l'intérêt que vous manifestez pour nos entreprises et de votre engagement sans faille en faveur de notre secteur. Nous vous en remercions chaleureusement.

Ne nous le cachons pas. L'année 2012 sera une année difficile. Elle sera aussi, pour l'Europe, la France et le transport routier, l'année des choix. 2012 est dans notre pays une année électorale. A l'incertitude économique s'ajoute une incertitude politique. Les Français devront déterminer en conscience quel projet ils souhaitent pour la France et l'Europe de demain.

Chacun le sait, notre pays affronte des maux multiples : le déficit de compétitivité de ses entreprises, une lourde dette, une croissance atone, tout cela dans un contexte de crise économique mondiale qui nous échappe largement.

Indicateur avancé de l'économie, notre secteur a connu au second trimestre 2011 un arrêt brutal de la reprise initiée au cours de l'année 2010. 2012 s'annonce d'ores et déjà, sauf surprise, comme une année sans croissance.

Notre inquiétude est grande.

Comme l'a clairement démontré l'étude de la Banque de France présentée lors de notre 66^{ème} congrès, notre secteur entre dans cette conjoncture morose grandement fragilisé : 1/3 des entreprises, représentant 1/3 des emplois et de l'activité, sont en cotation 5 et 6 de la Banque de France, c'est-à-dire les plus mauvaises.



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

La France n'a pour l'heure d'autre option que de réduire sa dette, retrouver de la croissance et restaurer la compétitivité de son économie. Il faut donc aujourd'hui relever ce triple défi, dans un esprit de responsabilité.

Nous y sommes prêts.

Dans la perspective des échéances électorales, la FNTR s'est très tôt mise en ordre de bataille. Elle a, au cours de 2011, mûri son projet pour le transport routier. Avec comme objectif numéro 1 : le rétablissement de la compétitivité de nos entreprises. L'ouverture du cabotage à la Roumanie et à la Bulgarie le 1^{er} janvier rend d'autant plus nécessaire une action énergique.

La visite du Président de la République, dans une entreprise de transport routier du département de la Loire le 6 septembre dernier, a été le point d'orgue de notre action. Aboutissement de contacts et du dialogue noués de longue date par notre Fédération, cette visite a aussi marqué le commencement d'une nouvelle phase : celle de l'action des pouvoirs publics en faveur de notre secteur.

Dans le prolongement et en complément de la visite présidentielle dans une PME, les grands employeurs du transport routier étaient reçus à l'Élysée, le 13 septembre, pour exposer les problématiques auxquelles notre secteur est confronté. La voix de nos entreprises a donc été portée et entendue au plus haut niveau de l'État. Nous nous en réjouissons.

Notre congrès d'octobre a scandé une nouvelle étape dans notre déploiement et dans notre action. Il a été l'occasion de fixer les termes du débat et de présenter notre projet pour le transport routier. Nous y avons clairement mis en exergue le rétablissement de notre compétitivité. C'est ce projet que nous avons ensuite communiqué aux candidats à la Présidence de la République.

Parallèlement, Monsieur le Ministre, dès septembre, suite à la visite du Président de la République, et sous votre impulsion et votre responsabilité, tout le monde s'est mis au travail. Gouvernement, équipe ministérielle, administration et FNTR. Avec professionnalisme et efficacité.

Le président de la République avait posé le mois de janvier comme terme de nos réflexions et de nos travaux. La FNTR s'est employée par son action à honorer ce rendez-vous. Nous y sommes. Je souhaite tirer devant vous un premier bilan de ces travaux. Je sais qu'il est fort attendu par nos entreprises et notre environnement.

Ces travaux ont débouché sur des résultats concrets et tangibles.

Un pas de géant a été franchi avec l'abandon du 6^{ème} essieu et l'ouverture d'une réflexion concertée sur le 44 tonnes et son impact sur la voirie. Sur cette question, la FNTR transmettra sa contribution, validée par ses instances, à l'administration des transports, d'ici à la fin de la semaine.

Seul le prononcé fait foi



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

Il reste encore quelques mois avant la publication du décret relatif à la répercussion de la taxe poids lourds pour améliorer le mécanisme de répercussion. C'est un impératif pour notre profession. Cette taxe inopportune représentera en 2013 une augmentation de nos coûts pouvant monter jusqu'à 8%. Monsieur le Ministre, nous aurons besoin de toute votre détermination sur ce sujet.

La mise à l'heure européenne de la réglementation sociale du transport routier est une condition nécessaire au rétablissement de notre compétitivité. Dans ce dossier, notre fédération ne demande pas l'impossible. Nous sommes conscients que le calendrier, très contraint par les prochaines échéances électorales, ne permet pas le vote d'une loi d'ici le printemps prochain.

La FNTR s'est donc donné comme objectif la fin 2012. Nous avons néanmoins besoin d'une feuille de route clairement tracée et de l'expression d'une volonté politique forte. Nous le redisons avec force et conviction : dans une Europe ouverte, nos entreprises doivent pouvoir bénéficier des mêmes conditions de concurrence que celles de nos concurrents européens.

Enterrée en juin 2007, dans l'entre-deux-tours des élections législatives, la TVA sociale fait un retour en force. Le constat est net : l'économie française souffre d'un grave déficit de compétitivité. La France se désindustrialise, ses entreprises se délocalisent. La cause principale : un coût du travail trop important par rapport à ses principaux concurrents.

L'idée de la TVA sociale est simple : relever de quelques points le taux de TVA pour mieux baisser les charges pesant sur le coût du travail, sans diminution des recettes de l'Etat. Economistes et experts débattent aujourd'hui des effets d'une telle mesure, les administrations oeuvrent aux différents scénarii possibles. Une décision politique est attendue avant la fin du mois de janvier.

La FNTR plaide de longue date pour un allègement du coût du travail. Rien d'étonnant à cela. Activité mobile, le transport routier est en première ligne : c'est à la fois en Europe et sur le territoire national même que les entreprises françaises sont concurrencées par leurs homologues européennes, aux conditions du pays d'origine du véhicule.

A l'initiative de notre Fédération, des travaux et des réflexions approfondis sont menés depuis quelques mois avec les équipes ministérielles et avec des partenaires économiques sur l'instauration éventuelle d'une TVA sectorielle dans le transport routier, à savoir un transfert de charges pesant sur le coût du travail vers d'autres vecteurs (TIPP ou taxe poids lourds par exemple).

La FNTR en collaboration avec le cabinet Astérès, dirigé par l'économiste Nicolas Bouzou, a souhaité apporter sa pierre à l'édifice. Vous aurez, dans quelques instants, la primeur de la synthèse de ces travaux qui vous sera exposée par M. Bouzou, que je remercie pour sa présence. La Profession s'est



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

sur ce point dotée d'un véritable plan d'action. Si la TVA sociale est décidée, ce sera une bonne nouvelle pour le transport routier. Sinon la profession a un plan B.

Dans une Europe du transport routier ouverte et non harmonisée, les réglementations franco-françaises sont de peu d'efficacité. Notamment quand il s'agit de relation contractuelle entre le transporteur et son client.

Ces réglementations, en faisant l'impasse sur la réalité des rapports de force économique, peuvent rapidement devenir des entraves pour les entreprises françaises, au grand bénéfice de la concurrence étrangère. En matière de relations entre chargeurs et transporteurs comme en matière de sous-traitance, la FNTR a fait appel au médiateur des relations interentreprises afin de créer un vaste mouvement de réflexion et de concertation interne à la filière sur l'équilibre contractuel auquel nous sommes particulièrement attachés.

Entre réglementation et régulation, la FNTR opte là-aussi résolument pour la régulation.

Enfin, Monsieur le Ministre, Chers amis je ne saurais terminer ce propos, sans exprimer notre inquiétude et notre incompréhension devant le sort qui semble réservé par la SNCF au transport combiné et plus particulièrement à NOVATRANS.

Cette société, vous le savez, c'est ce qui permet aux PME d'avoir accès à cette technique dont nos entreprises ont besoin.

On ne peut imaginer, ne pas pouvoir disposer d'un outil, que la SNCF a voulu faire sien, seul contre tous et que la profession entend utiliser pour son développement durable en respectant les critères de pertinence propres à chaque technique de transport (nature des marchandises, massification, délais, prix, qualité de service...).

Monsieur le Ministre,

Dès votre arrivée, vous avez engagé avec notre profession un partenariat franc, ouvert et authentique. Vous avez fait montre d'écoute et de détermination. Les premiers résultats sont au rendez-vous. Soyez en remercié.

La FNTR est et restera en 2012 pour vos équipes et votre administration un partenaire actif et exigeant.

Il me reste à vous souhaiter une nouvelle fois une très bonne année 2012.

Seul le prononcé fait foi